

Eh ! Monteh !

Autor(en): **St-Urbain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 18

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Du beau et bon linge, de ce linge d'autrefois qui pouvait servir à plusieurs générations remplissait les armoires. Les chambres avaient de jolis meubles anciens ; certain tiroir renfermait même de l'argenterie.

M. le juge, M. le greffier, M. l'huissier allaient de pièce en pièce, curieusement, tandis que, sous leurs ordres, le commis du greffe, un petit blondin à lunettes, écrivait.

Mais un inventaire, cela creuse, et, au bout d'un certain temps, ces messieurs se sentirent pris d'une terrible et légitime fringale, aggravée d'une soif non moins légitime et non moins terrible !

— Si l'on se restaurait un peu, qu'en dites-vous ? suggéra l'huissier. Le discours n'était pas long, mais rarement, je vous jure, rarement orateur obtint pareil succès.

Il n'y eut qu'une voix pour appuyer cette proposition.

Les provisions, par malheur, n'abondaient pas, car Théophile n'avait point coutume de faire bonne chère ; il n'y avait pas grand-chose dans son garde manger.

Ces messieurs de la justice, qui, pour la plupart, avaient leur chez soi confortable, une gentille petite femme occupée à les dorloter, à leur mijoter de savoureux petits plats, se sentaient médiocrement tentés par un morceau de lard rance et une moitié de saucisson de peu appétissante odeur ; mais, d'autre part, cela prendrait du temps de se faire servir à l'auberge, et si l'on voulait terminer l'inventaire avant la nuit, il n'y pas une minute à perdre.

— Allons voir à la cave, dit le greffier. Ce serait bien étrange pourtant, si nous ne trouvions rien à nous mettre sous la dent. Et, tenez, voici un quartier de fromage qui fera notre affaire. Avec un pain noir que ce jeune scribe va courir nous chercher chez Jean-François, le propriétaire de la ferme voisine, nous ne serons pas trop à plaindre.

A plaindre ? Pas du tout. Et tandis que le petit commis se hâtait d'exécuter l'ordre donné, ces messieurs, décidément affamés, se léchaient les lèvres à la perspective d'une collation si bien gagnée.

— Du pain et du fromage, cela demande à être arrosé, reprit l'huissier ; que boirons-nous ?

Puis, comme l'employé revenait porteur d'une énorme miché fleurant bon le seigle.

— Parfait, mon ami, parfait !... Maintenant, prends cette bougie et sers-nous de page-éclair. Nous dénicherons bien, j'espère, quelques flacons dans cette cave !

Mais, dans la cave, il y avait plus de toiles d'araignées que de tout autre chose ; évidemment, le logis de maître Théophile, quant aux moyens de subsistance, manquait de ressources.

— Il faudra retourner chez Jean-François !
— Mais il n'aura que du lait... ou de la piquette !

II

Ces messieurs commençaient à désespérer, lorsque le commis, qui furetait de-ci de-là, avisa, bien cachées dans un coin, quelques bouteilles poudreuses qui, tout de suite, leur firent monter l'eau à la bouche.

Pour que maître Théophile les eût mises si soigneusement à l'écart, il fallait que ce fût un liquide de choix, quelque grand cru !

C'était peu vraisemblable, ou le caractère du vieillard et l'avarice qu'on lui avait toujours connue, mais on croit facilement ce qu'on désire, et en ce moment ces messieurs ne désiraient rien tant qu'un bon verre de vin.

Le commis avait couru chercher quelques assiettes, quelques couteaux.

L'huissier épousseta soigneusement les bouteilles et, tandis qu'on faisait cercle autour de lui, les souleva à la hauteur du soupire pour juger de la couleur du liquide et de sa transparence.

— Un peu trouble, dit le juge, mais quelle jolie teinte ambrée ! Qu'est-ce que cela peut-être ? Pas des vins du pays, en tout cas !

— Attendez donc que je me rappelle ! fit l'huissier, qui aimait fort les mets succulents et les boissons choisies, et avait la prétention de

s'y connaître... Théophile n'avait-il pas un parent à l'étranger... en Italie, je crois?... Eh ! oui, parbleu ! la mémoire me revient : un de ses cousins habitait Marsala, où il est mort voilà six mois... Et Théophile me racontait l'année dernière avoir reçu de là-bas une caisse de vin... Pas de risque qu'il m'ait offert d'en goûter, par exemple... Mais j'ai su depuis, par l'employé de la gare, que la caisse était volumineuse ; le vieux grigou n'aura pas eu le temps d'épuiser la provision, et voilà ce qu'il en reste, évidemment !

Cela était plausible et ne fit pas de doute pour ces messieurs.

Et du Marsala, un bon vin réconfortant, voilà précisément ce qu'il leur fallait !

Sans faire grand tort à l'Etat, il leur était bien permis, sur douze bouteilles, d'en boire une ou deux ; ils n'en montreraient que plus de soin et de zèle à l'achèvement de leur besogne.

III

Dans un coin de la cave, sur une table boiteuse, le petit commis avait préparé la collation ; le pain était doré, le fromage acceptable, et par le soupire un rayon de soleil s'en venait caresser les précieuses bouteilles.

— Le cousin de Marsala avait certainement l'œil sur l'héritage, dit le greffier, et c'est du « meilleur » qu'il a dû envoyer à Théophile !... Encore une fois, messieurs, regardez-moi cette couleur ! Une fine goutte, je vous dis, une fine goutte !

Et, sous les yeux convoiteurs de ses compagnons, le greffier de déboucher l'une des bouteilles, lentement, prudemment, avec des précautions infinies, comme on agit pour un nectar.

— Un peu trouble, en effet, fit-il en remplissant les verres... Mais, c'est l'âge, sans doute, et le goût ne sera pas moins exquis ! Messieurs, à votre santé !

— A la votre !

Et de trinquer amicalement ainsi qu'il est de mise entre confrères, autour d'une bonne bouteille.

Et les yeux de se clore à demi pour mieux savourer la jouissance, et les bouches de se tendre avidement vers la providentielle liqueur !

Mais la première gorgée était à peine avalée que, brusquement, les verres étaient posés sur la table et qu'un même cri s'élevait, cri d'indignation et de dégoût :

— Du Marsala, ça... Ah ! bien oui, par exemple... Une horreur !...

Et le juge, particulièrement déçu, ajouta, non sans une certaine angoisse :

— Et si nous étions tous empoisonnés ?

A cette funèbre perspective, le visage des buveurs se couvrit d'une pâleur cadavérique, et, bien que plus tard aucun n'en voulût convenir, la vérité est que tous se mirent à trembler comme la feuille.

— Mais, enfin, qu'est-ce que cela peut-être ? fit le juge.

Et le greffier, au petit commis terrifié :

— Prends tes jambes à ton cou, toi, et cours chez le docteur... Qu'il vienne !... Tu m'entends ? qu'il vienne tout de suite !...

Une demi-heure après, le médecin était là.

Mais on n'avait plus besoin de lui.

Remontés dans l'appartement du vieux Théophile, ces messieurs, pour tuer le temps qui leur semblait long jusqu'à l'arrivée du docteur, et pour distraire la torture intime de leurs estomacs, ces messieurs avaient repris l'inventaire.

Et voilà que, dans un antique bureau de noyer, parmi diverses paperasses sans importance, on trouva un cahier recouvert de papier gris où, pendant de longues années, l'hôte du logis avait noté au jour le jour ses dépenses et ses gains.

Soudain, comme le greffier, d'un regard distrait, parcourait ces pages surchargées de la grosse et maladroitement écrite du vieillard, il poussa une exclamation furieuse et se dressa tout debout, en frappant d'un retentissant coup de poing le vieux bureau.

— Qu'est-ce qui vous prend ? demanda le juge, épouvanté.

— Regardez !

Alors, en se penchant sur le registre, le juge put lire ceci :

« Aujourd'hui, vingt septembre, ma lessive de l'automne achevée, mis en réserve, dans ma cave, douze bouteilles d'eau de cette lessive, qui pourra resservir au printemps. »

— Ah c'était ça votre Marsala ? s'écria le juge, devenu cramoisi... Nous échappons à l'empoisonnement, mais je vous conseille de ne plus vous poser en connaisseur à l'avenir !... Pour « une fine goutte », il n'y a pas à dire, c'était « une fine goutte » ! Adolphe Ribaux.

Logique d'enfant. — Le petit Bob, — six ans, — paraît tout soucieux. Son père lui en demande la raison.

— Voilà, papa... Tu m'as dit que j'étais né à Paris...

— C'est parfaitement exact.

— Mais où est née maman ?

— A Marseille.

— Et toi, papa, où es-tu né ?

— A Lyon.

Bob réfléchit un instant, puis, hochant la tête :
Comme c'est drôle, tout de même, que nous nous soyons rencontrés tous les trois !...

AIGLE

FÊTE CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

DANS quelques jours, Aigle recevra les Chanteurs vaudois. Le chef-lieu du Grand district se pare. Toutes les rues, tous les quartiers auront leur décoration, aussi originale que somptueuse. A leur sortie de la gare, les membres de la Cantonale, leurs parents, leurs amis, s'engageront dans une voie triomphale, qui les mènera, sous une profusion d'arcs et de drapeaux, vers les Glariers où se trouvent la Halle des concerts et la cantine.

Un bel esprit d'émulation et de concorde règne dans la ville. Les comités, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, travaillent avec zèle. Les constructions s'achèvent. Tout sera prêt pour le jour d'ouverture. Un trait, entre plusieurs, qui montre l'unanimité des sentiments : la fameuse Société des Mousquetaires d'Aigle a renvoyé son tir annuel au 26 mai, dans le but de faciliter la Fête de chant.

Nous disons que les constructions s'achèvent. La « Halle des concerts », édifiée sur l'admirable avenue des Glariers, peut contenir 2200 places. C'est là que se donneront les grands concerts des 9 et 12 mai où, par masses de mille chanteurs à la fois se feront entendre tous nos choristes vaudois. C'est là que se donneront aussi les concerts de réception de « L'Helvétienne » d'Aigle, renforcée par un important groupe de dames et de demoiselles, et par l'Harmonie municipale de Bex.

La cantine, située tout près de la Halle des concerts, pourra servir des repas à plusieurs centaines de personnes. Dirigée par un tenancier particulièrement compétent, elle permettra aux hôtes de la ville de se retrouver au milieu même de la fête, en goûtant ce fameux vin d'Aigle dont les qualités sont si précieuses et le goût si parfait. Et nos hôtels et restaurants, dont la réputation est légitime, seront abondamment pourvus.

En vérité, tout est prêt. Aigle souhaite déjà cordialement, affectueusement la bienvenue aux Chanteurs vaudois et à tous leurs amis qui sont les siens.

EH ! MONTEH !

UNE exclamation, un cri du cœur, bien dé « chez nous ». Il vient tout naturellement aux lèvres quand un fait inattendu surgit, quand on a une peur brusque ! Comme un timide que le cœur effarouché, cette expression s'est retirée au fond des campagnes. C'est là seulement qu'on peut l'entendre encore, dans la bouche d'une bonne mère-grand...

Un cuisinier fameux peut se vanter d'accommoder les œufs de trente-six façons, son rival vous assurera que les pommes de terre peuvent se travestir de quarante-sept manières, cela ne nous empêchera pas de prouver qu'on peut user d'un « Eh ! monteh ! » bien senti et dans de nombreuses occasions !

Jean-Pierre est resté un peu tard au cabaret. Il rentre d'un pas un peu pesant, mais l'œil est lucide. Sa femme l'attendait... « Je me suis attardé un peu !... On a été avec Adrien... rapport à sa génisse... tu sais, la belle qu'il a achetée... enfin, bref ! tu comprends !... Ça fait qu'on a examiné cette bête ! Et Paul m'a dit qu'il viendrait regarder l'horloge du collège puisque... Alors Madame interromp ce déluge oratoire : « Eh ! monteh ! » Ça y est dit ! On a compris !...

Marthe parle de se laisser mourir d'amour ; son beau Gabriel est parti, avec sa moto où l'on était si bien, le dimanche, pour rôder un brin ! Dites-lui : « Eh ! monteh ! » Gage qu'elle comprendra ?...

Quand on a dit à Sophie qu'on proposait son homme pour le Grand Conseil, elle a haussé les épaules, puis elle a soupiré : « Eh ! monteh ! »... avec de tous les malheurs qu'elle prévoit, quand son Ferdinand sera « par Lausanne », d'autant plus qu'il se croit un orateur !...

Cette marque d'étonnement, — simple interjection qu'on croit naïve, alors qu'elle est tout empreinte de malice, d'aimable bonhomie de chez nous, — ne vaut-elle pas mieux que tous les mots que l'on dit, petits et gros, gros surtout, hélas !... Ne croyez-vous pas qu'en place d'un gros juron, d'un sacrement véhément, il y aurait place pour autre chose ?

Eh ! monteh !... *St-Urbain.*

24 **LES BRUITS QUI COURENT**

— Merci, mademoiselle, fit-elle en offrant ses mains ouvertes. Vous voyez : je croyais en avoir fini avec ces histoires et c'est pire que jamais. Merci encore de m'avoir avertie. Comme vous le dites, il ne faut pas qu'on en jase davantage. J'y veillerai. Adieu, mademoiselle.

— Pourquoi ne pas dire : au revoir ? Vous connaissez, maintenant, cette vieille folle de Charlotte. Venez, de temps en temps, croquer un biscuit, écouter ses balivernes. Ça lui fera plaisir. Elle s'efforcera de ne pas vous ennuyer... Ainsi donc : au revoir, si vous le voulez.

CHAPITRE VIII

La calomnie faisait donc son chemin ! De la sombre boutique où elle avait trouvé des ailes entre le café, la cannelle et les sucres d'orge, elle s'était élevée peu à peu, perdant sa grossièreté première pour prendre une tenue plus décente et une physionomie plus honnête. Ainsi vêtue, elle pouvait aisément s'introduire dans un monde mieux choisi que celui de tante Brélaud et de Mme Tauxe. Parler mariage n'est point répréhensible et n'est jamais hors de saison, tandis que gloser sur des liaisons clandestines et presque inavouables ne convient pas aux « gens de sorte ». Encore que Mlle Mégevaud n'eût nommé personne, Laure découvrait, sans trop chercher, les maisons où cette histoire avait produit quelque sensation. Elle voyait la scène, chez Mme Peter, la femme du juge, ou chez Mme Mangin, la femme du docteur, ou, peut-être, chez Mlle Ackermann, directrice d'un pensionnat de jeunes filles. Laure les habillait toutes trois. Alors, discutant chiffons, autour de la table à thé, ces dames en étaient venues de robe à corsage, à parler de la couturière. C'était très simple et sans méchanceté. L'une d'elles, mieux renseignée — ou qui croyait l'être — avait répété le bruit courant. C'était peu si le fait eût été vrai. C'était beaucoup, puisque il ne l'était pas. Tant que les commérages se bornaient à amuser les lessiveuses et leurs amies, on pouvait, à la rigueur, hausser les épaules et passer outre. Mais, à cette heure, le fait divers prenait corps dans un milieu tout différent. Il s'affirmait, non plus comme un cancan, mais comme une réalité. Ces dames, clientes de Laure, ne manqueraient pas de lui en parler dès leur première rencontre : « Et, alors Mme Charlon, qu'est-ce qu'on m'a dit ? Vous allez vous marier ? Mais, c'est une excellente idée ». Question inévitable. Et que répondre ? Nier ? Mais, ces dames, trop heureuses d'avoir conquis une nouvelle à sensation telle que le mariage d'un syndic tenu pour célibataire irréductible, n'en voudraient pas démentir. Puis un jour prochain,

toute l'histoire viendrait, par les maris, aux oreilles de David Vaudroz, si ce n'était déjà. Et voilà entre tous les dénouements imaginables, celui que Laure redoutait le plus, et dont l'appréhension l'avait, naguère, éloignée de ses voisins pendant quelques semaines.

Aussi sa décision, cette fois, fut-elle presque brutale. Partir. Quitter Châteauevieux. Pas immédiatement, non, mais, au printemps. Pour l'instant les visites chez le syndic, seraient supprimées. Un prétexte, d'ailleurs, l'y aidait : le travail pour la saison d'hiver. Déjà, quelques clientes avaient annoncé leur visite, hâtée, peut-être, par la curiosité. Elles vinrent, en effet, mais n'osèrent se montrer indiscrettes. A certaines allusions, cependant assez claires de Mme Mangin, la couturière avait répondu par un regard froid, un sourire de politesse indifférente, comme on approuve par courtoisie, un mot dont on ne saisit pas la finesse, une expression dont le sens nous échappe. Mme Mangin n'insista pas. « Ou l'histoire est inventée, ou Mme Charlon fait la bête », dit-elle quelques jours plus tard, à ses amies. Devant ces deux opinions les avis se partagèrent ; cependant, on tomba d'accord sur un point. C'est que, vraiment, on faisait grand honneur à cette couturière en s'intéressant à sa vie privée et que son attitude un peu dédaigneuse ne méritait pas une telle attention. Dorénavant, ces dames lui montreraient, par une sécheresse convenable, qu'elles n'entendaient pas à se mettre à son niveau et se souciaient peu de ce mariage, si mariage il y avait. Laure ne remarqua pas cette attitude, qui, d'ailleurs répondait si bien à ses propres désirs. Ressaisie par le labeur, elle en oubliait, momentanément ses ennuis. Tant que durait la journée de travail dans le petit atelier, égayé par le froufrou des étoffes, le babillage des ouvrières, le rire des apprenties, elle ne pensait pas au départ projeté. Même, elle s'oubliait jusqu'à parler des modes prochaines, des toilettes d'été, de ce qu'on proposerait à Mme X., de ce qui siérait à Mlle Y, comme si l'idée de quitter le pays eût été une simple boutade sans conséquence. Et, cependant, le soir, lorsque les jeunes filles parties, elle restait seule avec les enfants, à coudre ou à tenir sa petite comptabilité, la décision prise lui apparaissait toujours plus inévitable, mais, aussi toujours plus cruelle. Car la vie était si douce, maintenant, autour de la lampe, Rose et André écrivant leurs devoirs, apprenant des leçons, se taquinant un peu dans la bonne tiédeur du logis. Les jours auraient pu suivre les jours, sans trouble, sans larmes. C'eût été si bon. Avec le travail, l'aisance venait. Avec l'aisance, naissaient les rêves d'avenir pour ces deux aimés, des rêves réalisables, des rêves modestes, mais si jolis.

Et voilà qu'il faudrait anéantir tout cela pour échapper à l'obsession d'une médisance ridicule. Oh ! la perfidie saugrenue du hasard ! Car le hasard seul avait conduit cette aventure, prenant, par la main, le pasteur Gerber, le syndic, Laure, comme autant de marionnettes, pour leur faire jouer, inconsciemment, une comédie dont aujourd'hui, elle payait les frais. Le hasard avait placé sur le chemin d'une veuve, alors qu'elle y pensait si peu, un homme excellent, qui la traitait comme on traite une proche parente, s'efforçant à lui rendre agréable le retour au pays, et cela, simplement, sans que jamais un mot, un geste, eussent pu laisser entendre que ces soins étaient intéressés, que cette cordialité demandait récompense. Et maintenant, il fallait le fuir, cet homme bon, comme on fuit un mauvais drôle. Pourquoi. N'avait-elle donc aucun droit à l'amitié d'un honnête homme ? Elle n'eût pourtant pas désiré davantage ! Une façon de camaraderie, respectueuse de sa part, plus familière chez le syndic. Malgré elle, sa pensée se fixait parfois sur cette possibilité de relations paisibles, qui eussent été si précieuses. Malgré elle, encore, la bonne figure souriante de David Vaudroz, lui apparaissait, maintenant, au milieu de ses inquiétudes. Plus d'une fois elle eut l'idée soudaine d'aller à tante Jeanne, de lui tout dire et de dissiper ainsi ce malentendu. Mais, le courage lui manquait. Sa crainte de passer pour une intrigante, qui cher-

chait à se créer une position par tous les moyens imaginables, la retint. Une pudeur de femme irréprochable la dissuadait aussi de « remuer ces choses ». Mieux valait donc se taire, tout accepter et partir.

(A suivre.)

P. Amiguet.

N'IMPORTE QUOI
concernant
la
MUSIQUE
et le **THEATRE**,
vous l'obtiendrez rapidement
chez
FOETISCH
FRÈRES
S. A. Maison fondée en 1804
La plus importante Maison de Musique
de la Suisse romande

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

M. Steiger & Cie
Lausanne Rue L'françois
Trousseaux complets
Conditions spéciales.

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

DEMANDEZ PARTOUT
ORANGEADE CITRONADE GIRARD
CITRON
PRODUITS SUISSES ET INIMITABLES

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

AGENCE IMMOBILIÈRE
VENTES ACHATS
Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

Demandez un
Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.